

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Groupe scolaire Danielle Casanova
Ecole maternelle Danielle Casanova
Argenteuil (Val d'Oise - 95)**

Rapport Technique de Phase 2 (RT2)

Novembre 2011 – N° 0950592C_RT2

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

**Groupe scolaire Danielle Casanova
Ecole maternelle Danielle Casanova
Argenteuil (Val d'Oise - 95)**

Rapport Technique de Phase 2 (RT2)

Novembre 2011 – N° 0950592C_RT2

URS FRANCE

	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	Ophélie Encelle	Ingénieur d'études
Vérificateur	Olivier Aelion	Ingénieur Sénior
Approbateur	Richard Sumner	Directeur Adjoint

Référence document URS n° PAR-RAP-11-07242-D

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS*¹. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de l'étude historique et documentaire

L'école maternelle **Danielle Casanova** (ETS n°0950502C) est située au 79 rue de Jolival à Argenteuil (95). Elle accueille 71 enfants âgés de 2 ½ à 6 ½ ans 4 jours par semaine, entre 8 h 30 et 16 h 30 et 10 adultes composant le personnel scolaire. Elle est située dans la partie sud du groupe scolaire Danielle Casanova, qui comprend également une école élémentaire (ETS n°0951060L), une école intégrée pour jeunes sourds et malentendants (ETS n°0951276W) et une maison individuelle, incluant le logement de fonction de la gardienne au rez-de-chaussée et un appartement au sous-sol. L'école élémentaire, l'école intégrée et la maison individuelle font l'objet d'un diagnostic séparé (rapports 0951060L_0951276W_RNPP pour la phase 1 et 0951060L_0951276W_RT2 pour la phase 2).

L'étude historique et documentaire (phase 1 du diagnostic) a mis en évidence la proximité de l'ETS avec plusieurs anciens garages automobiles, notamment un garage contigu à l'école à l'ouest, et a conclu à des potentialités d'exposition par :

- ingestion de sols superficiels, et
- inhalation de substances volatiles dans l'air intérieur des bâtiments.

Le réseau d'alimentation en eau potable de l'ETS ne traverse pas les sites *BASIAS* repérés au cours de l'étude. Ainsi, l'eau potable n'est pas considérée comme un vecteur de transfert.

Résultats des investigations

Des investigations de phase 2 ont été menées sur les milieux suivants :

- les sols superficiels : deux échantillons prélevés dans la cour de récréation de l'ETS et deux échantillons témoins prélevés à l'extérieur de l'ETS, hors zone d'influence des sites *BASIAS* ;
- l'air du sol sous dalle : un échantillon au droit du dortoir et un dans le sous-sol de l'école maternelle ; et
- l'air du sous-sol de l'école maternelle.

¹ *BASIAS* : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Services

Les substances recherchées dans les milieux investigués sont celles susceptibles d'être présentes en lien avec les anciennes activités des sites BASIAS.

Les résultats ont été interprétés conformément au guide de gestion des résultats des diagnostics réalisés dans les lieux accueillant enfants et adolescents (BRGM, ADEME, INERIS, InVS) de novembre 2010 et à la note ministérielle du 8 février 2007 définissant le cadre général de la politique nationale en matière de gestion des sites et sols pollués.

Les investigations ont montré les éléments suivants :

- le plomb, le cadmium et le cuivre ont été mesurés localement dans les sols superficiels de la cour de récréation au droit de l'ETS à des teneurs légèrement supérieures à celles mesurées à l'extérieur de l'ETS et aux référentiels bibliographiques. L'interprétation de ces résultats, en considérant un scénario d'ingestion de sol indique que la qualité des sols est compatible avec l'usage actuel des lieux au regard de la méthodologie décrite dans les outils de gestion des sites (potentiellement) pollués, rédigée par le Ministère en charge de l'Ecologie (2007).
- aucun des composés recherchés n'a été détecté dans les échantillons d'air du sous-sol, d'air sous dalle dans le sous-sol et d'air sous dalle au droit du bâtiment.

Ainsi, l'état des milieux est compatible avec l'usage actuel de l'ETS.

Sur la base de ces éléments, il est proposé de classer l'école **maternelle Danielle Casanova** (ETS n°0950592C) **en catégorie A : « les sols de l'établissement ne posent pas de problème. »**

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».